



RATP : Non-fumeur en colère

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 17 février 2003

Bonjour,

Je suis, comme vous je suppose, un non-fumeur en colère, de plus en plus importuné par le tabagisme illégal qui sévit dans nos stations de métro et RER, qui constitue pour moi la première des incivilités . J'ai découvert votre site par un moteur de recherche et vous félicite de la qualité de vos informations. Envisagez-vous des actions à Paris : lobbying auprès des autorités, de la RATP, campagnes d'affichage, pétitions, etc. ? Si oui, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en informer, je pourrais sans doute y contribuer.

Bien à vous,

O V

Etudiant

Réponse :

A l'aide du moteur de recherche et en précisant métro ou metro comme mots clefs, vous aurez un aperçu de ce que nous faisons.

Dans l'espace presse , vous pourrez aussi consulter L'Agenda A bientôt sur le site Internet